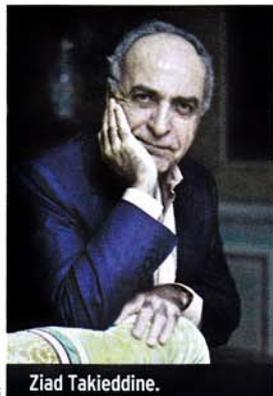


## Affaire Karachi : Guéant et Squarcini en ligne de mire

**E**t de trois. L'homme d'affaires Ziad Takieddine, déjà poursuivi pour complicité et recel d'abus de biens sociaux dans le volet financier du dossier Karachi, est ressorti mardi 24 avril du bureau du juge Van Ruymbeke lesté d'une troisième mise en examen, pour « blanchiment aggravé ». Manière pour les magistrats d'élargir leurs investigations sur le rôle joué dans divers contrats de ventes d'armes par l'entourage de Nicolas Sarkozy, à l'époque où il était à l'Intérieur.



Ziad Takieddine.

La demande d'audition de Claude Guéant et de Bernard Squarcini, formulée le 10 avril par Gilles Sanson, survivant de l'attentat de Karachi, pourrait apporter de l'eau au moulin des juges Van Ruymbeke et Le Loire.

« Claude Guéant et Bernard Squarcini n'ont cessé d'accréditer la piste d'un attentat d'Al-Qaida contre la France, invalidant la piste d'une vengeance à la suite de l'arrêt du versement de commissions dans le contrat Agosta, rappelle son avocate, Marie Dosé, qui ajoute, se fondant sur les auditions de Ziad Takieddine, il semble que Claude Guéant ait assidument fréquenté des intermédiaires internationaux dans des contrats de vente d'armes. » ■ **Stéphanie Marteau**